

<http://pierrealmillet.fr/des-entreprises-en-zone>



quartier Charréard Max Barel

des entreprises en zone périurbainesâ€¦

- Rencontres -

Date de mise en ligne : jeudi 23 décembre 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

A la demande d'un habitant du quartier, j'ai fait un tour ce 22 Décembre vers le chemin du Charbonnier, à la limite de la zone industrielle.

Le sujet de la visite tourne évidemment autour de la circulation des poids lourds, sujet ancien dans ce quartier et qui reste d'actualité, malgré les mobilisations des habitants et les actions des élus.

C'est bien sûr le bouclage du BUE, le boulevard Urbain Est, qui devrait relier les zones industrielles du Sud et de l'Est de l'agglomération et devrait dégager, enfin, de nombreux quartiers.. Ce projet se réaliser en « petit bout », avec en ce moment le chantier jusqu'à Charbonnier. Il faut ensuite traverser la voie ferrée, et après de longues discussions, la ville a obtenu du Grand Lyon que les études soient lancées pendant ce mandat. Pas de nouvelles pour l'instant.

http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.48.17-04d23.jpg

Mais c'est aussi le dossier compliqué du « centre de groupage », ancien centre SNCF de transfert fer-route, qui de restructurations et restructurations est devenu une plateforme logistique pour la route très dégradée, avec des entreprises « de passage » peu concernées, c'est un euphémisme, par le quartier. Un projet de transformation en zone artisanale avait été validé avec le Grand Lyon en 2006. Mais la crise a tout arrêté et le promoteur prévu est aux abonnés absents.

Les habitants devraient certainement refaire parler d'eux pour que les dirigeants de la SNCF, du Grand Lyon, de l'état n'oublie pas ce dossier. En attendant, beaucoup de petites questions sur lesquelles il doit être possible d'agir.

le vol de panneau de circulation

D'abord, que faire devant le constat du vol de panneau de circulation. Deux panneaux au carrefour Charbonnier Allende sont manquants.

Le premier à l'angle

http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.42.33-a4afc.jpg

Le deuxième sur le terre plein central, sachant que ces terre-pleins sont de hauteur normale. Or, on peut constater qu'ils ne gênent pas beaucoup certains poids lourds qui roulent carrément dessus. Sans doute faut-il étudier leur rehaussement ?

http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.42.42-518fe.jpg

De plus, une question de détail, mais qui a son importance dans ce contexte. La ville a fait remettre un panneau, mais il a été mal fixé et n'est attaché que par un point. Compte tenu de la fréquence de disparition de panneaux, il faut consolider celui-ci au plus vite

http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/2010-12-22_15.43.21-ece39.jpg

On peut voir d'ailleurs sur le poteau électrique de l'autre côté de la rue Allende, le nombre de cerclage qui révèle la disparition de panneaux. C'est quand même incroyable !

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/2010-12-22_15.43.53-3f0ce.jpg

sans compter les panneaux tagués

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.44.24-dfa1c.jpg

L'évolution de la zone industrielle en limite d'habitations

Mais l'inquiétude de certains riverains, c'est l'évolution de la zone industrielle en limite de zone habitées. Les restructurations sont rapides avec des entreprises qui disparaissent, et on constate que les arrivés sont toujours sur des métiers logistiques qui renforcent encore l'enjeu de la circulation

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.46.06-2fd91.jpg

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_16.06.01-a891d.jpg

Et dans certains cas, il y a inquiétude sur les risques, par exemple avec le transport et le stockage de bouteilles de gaz (helium)

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.47.32-8b285.jpg

Difficile de tout lire sur des étiquettes en allemand, mais l'helium est un gaz dangereux, et visiblement les bouteilles sont pleines.

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.50.21-4fdc1.jpg

C'est la même chose un peu plus loin sur la rue Pierre timbaud. deux entreprises viennent de s'installer. L'une pour l'instant sans nom

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.52.04-0358a.jpg

L'autre avec un chantier dont on ne connaît pas le but (pas d'affichage)

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.52.52-9458f.jpg

et avec un camion citerne avec l'indication matières dangereuses

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_15.54.15-d3434.jpg

la circulation pendant le chantier du BUE

Dernier point soulevé, la circulation perturbée par le chantier du BUE. Il manque des panneaux provisoires pour éviter que des poids lourds se retrouvent dans la zone d'habitations en cherchant à rejoindre St-Priest

A l'arrivée du BUE actuel sur le chantier sur la rue Pelloutier, rien n'indique qu'il faut tourner à droite pour aller à St-Priest ajouter panneau temporaire st-priest, ou sur la rue du Beaujolais

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_16.06.10-7c835.jpg

Or, ceux qui auront tourné à gauche, vont voir un panneau « St-Priest » en arrivant sur la rue Pierre Timbaud, et vont donc s'engager pour se retrouver sur le chemin du charbonnier et devoir faire un demi-tour. au rond-point avec Allende

http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-22_16.08.01-599a1.jpg

Une signalétique de chantier renforcée est nécessaire !

Une visite sur la zone industrielle ?

En conclusion, je demanderai au service environnement d'entrer en contact avec les entreprises nouvellement installées pour vérifier le respect des réglementations notamment sur la sécurité, et évaluer les risques éventuels. Bien évidemment, c'est une compétence de l'état (la direction DREALE), qui devra intervenir si nécessaire pour mettre des conditions et/ou autorisations d'exploitation .

Mais cela pourrait donner lieu à une visite qui permettrait justement de défendre la place de l'industrie tout en posant franchement les questions de l'environnement et du caractère « péri-urbain » de cette zone.